

IM-GM-GBP, Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens VD

Esplanade aménagement S.A.
A l'att. de M. Olivier Monnin
Avenue Louis-Ruchonnet 15
1003 Lausanne

Renens VD, 11 novembre 2025

Référence: Cindy Tabozzi, ID-Nr. 10005433
Ligne 0150 Lausanne - Genève-Aéroport, KM 21.400 - 21.700
EN-UL-140, mâts 143 - 147

Parcelle : Commune d'Allaman, DP 6, 90, 87, 85, 83, 480, 84 et 371
Description : Modification ponctuelle "Secteur Gare - IKEA" du Plan d'affectation cantonal n° 299 bis "Littoral Parc"
Maître de l'ouvrage : Canton de Vaud, Place du Château 4, 1005 Lausanne

Monsieur,

Nous nous référons à l'affaire susmentionnée.

L'examen des documents soumis à notre attention nous suggère les remarques suivantes qui sont à prendre en considération :

- a. Notre parcelle 90 restera en zone ferroviaire et ne sera pas transformée en zone de desserte selon confirmation reçue de Monsieur Reinhardt de la DGTL par mail daté du 14 octobre 2025, ci annexé.

Les besoins de l'interface actuels doivent être relocalisés à terme et durant les travaux.

Madame Bérengère Tobler des CFF Immobilier, Développement (tél. 079 749 55 71, berengere.tobler@sbb.ch) se tient à votre disposition en cas de question.

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.



Sven Zollinger
Chef Fonciers inventaire et potentiels



Cindy Tabozzi
Spécialiste Fonciers inventaire et potentiels

Annexe : ment.